

Rapport de la sous-commission du budget 2020

Dicastère de M. Marc Arlettaz (DSEPE)

Composition de la sous-commission

Membres: Madame Monique Erard Les Verts
 Monsieur Christophe Ummel PLR
 Monsieur Patrick Jobin PS, rapporteur

La sous-commission s'est réunie le jeudi 24 octobre 2019 en présence de M. Marc Arlettaz, conseiller communal, chef de dicastère, et des chefs de services et administrateurs suivants :

- Centres 708, 710, 711, 715, 725, 726, 727, 730, 735 et 740 : MM. Bekir Omerovic (voyer-chef, chef de service) et Fernando Soria (administrateur des infrastructures) pour le service des espaces publics (SEP)
- Centre 860 : M. Denis Cattin (administrateur de la sécurité) et cap Baptiste Develey (commandant de la Sécurité publique, chef de service) pour la Sécurité publique
- Centres 870, 871, 876, 877 et 878 : M. Denis Cattin (administrateur de la sécurité) et Lt col Thierry König (commandant du SIS) pour le service d'incendie et de secours (SIS)
- Centres 205, 700, 902 et 911 : M. Fernando Soria (administrateur des infrastructures) pour l'administration des infrastructures
- Centres 880 et 890 : M. Denis Cattin (administrateur de la sécurité) pour l'organisation de protection civile des Montagnes neuchâteloises (OPCMN)

205 – Forêts

Le service des forêts est géré, à satisfaction, depuis 2005 par Le Locle qui a les mêmes préoccupations de bonne gestion des deniers publics que La Chaux-de-Fonds. Les montants sont similaires d'année en année. Le prix du bois n'est pas réjouissant, notamment en raison des nombreux chablis et des scolytes. La filière cherche cependant des solutions, que ce soit en matière de bois-énergie ou avec de la construction en bois local.

Investissement prévu: la réfection du chemin forestier du Chapeau-Râblé (entre la route du Maillard et la ferme située au sommet du télési) qui est en très mauvais état. Le coût de ces travaux sera intégré dans une demande de subventions.

700 – Administration des travaux publics

Rien de particulier à signaler.

708 – Service des espaces publics

Dans ce centre, qui regroupe les charges de personnel, les coûts sont maîtrisés.

À l'issue du processus de fusion, qui a permis une réduction de l'effectif, le service fonctionne à satisfaction, mais sans réserve. Dès lors, les vacances de postes nécessitent des réactions rapides, en particulier en période hivernale.

710 – Voirie - frais d'entretien

Le budget est maîtrisé. Les tâches relatives au nettoyage du lit de la Ronde et les amortissements des canalisations ont été transférés à la STEP. Pour assurer la protection des collaborateurs/trices, le matériel de signalisation pour les chantiers menés par le service a été renouvelé et étoffé.

Les investissements concernent des tâches courantes d'entretien des routes, le remplacement de véhicules datant de 2003 et 2005, l'achat de deux aspirateurs électriques pour rendre plus efficace le travail des collaborateurs/trices qui utilisent aujourd'hui des charrettes et des pelles ainsi que pour diminuer la pénibilité du travail de ramassage des déchets, les aménagements de places publiques, selon le rapport récemment approuvé par le Conseil général et l'entretien et le renouvellement des jeux sur les places existantes. Le remplacement progressif et la standardisation des corbeilles publiques est également initié, le choix s'étant porté sur un modèle en inox facile d'entretien.

711 – Enlèvement de la neige

Le budget est établi, pour sa grande majorité, en prenant une moyenne sur les cinq dernières années, les conditions météorologiques étant très changeantes d'année en année.

Pour améliorer la fiabilité du déneigement, un abonnement a été souscrit à des prévisions professionnelles, qui proposent notamment une prévision à huit jours spécifique à la neige et une alarme en cas de risque de verglas.

Les méthodes et périodes de chargement de la neige pour la mise en décharge ont été optimisées pour réduire tant la gêne au trafic automobile, lors des opérations de chargement, que celle au transport de la neige à cause du trafic aux heures de pointe. L'équipement de la décharge a également été amélioré par l'automatisation de l'arrosage, nécessaire à la stabilisation du tas de neige pour que les véhicules puissent y accéder sans dangers.

Les investissements consistent en l'achat d'un véhicule porte-outils, le remplacement de la chargeuse à sel par un engin d'occasion qui revient à CHF 16'000.- au lieu de CHF 83'000.- pour un neuf, le renouvellement des commandes de salage Vpad dans les tracteurs Boschung Pony et la remise en état du silo à gravier.

715 – Service des ateliers

Le service des espaces publics gère un patrimoine important. Une optimisation permanente est recherchée entre les frais d'entretien et le renouvellement du matériel, en particulier pour le parc de véhicules où une réflexion permanente est menée sur l'adéquation entre les besoins et l'offre sur le marché (polyvalence des engins, innovations, etc.). Le service fonctionne bien malgré divers départs à la retraite et d'autres à venir.

725 – Déchets des personnes physiques

Les coûts sont maîtrisés et la libéralisation du marché des déchets des grandes entreprises n'a pas d'influence sur la comptabilité des déchets des personnes physiques.

Dans le cadre de l'accompagnement des conséquences des réformes fiscales, le Conseil d'Etat a proposé aux communes d'agir sur la participation de l'impôt. Toutefois, les bases légales cantonales nécessaires ne sont pas encore prêtes. Dès lors, la participation de l'impôt est maintenue à 20 % pour l'exercice 2020.

Compte tenu de l'évolution du marché des déchets, un audit a été sollicité auprès d'un bureau spécialisé pour identifier les potentiels d'optimisation de la gestion des déchets et la comparaison du niveau de service par rapport à d'autres villes de taille similaire. L'étude s'achèvera bientôt, si bien que l'année 2020 permettra d'affiner les potentiels identifiés.

Les investissements prévoient la poursuite de l'équipement en conteneurs et en écopoints, avec une volonté de privilégier des conteneurs de surface dans les secteurs périphériques peu denses, pour réduire les coûts.

726 – Déchets des entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les grandes entreprises de plus de 250 EPT sortent d'office du monopole des déchets urbains. Dès lors, elles ne sont

plus assujetties à la taxe de base. Elles ont cependant systématiquement été approchées pour proposer les services de la Ville aux conditions du marché.

727 – Déchetterie intercommunale

Les coûts sont maîtrisés. Les communes partenaires sont très satisfaites du fonctionnement et de l'accueil du personnel.

Le prix de reprise des diverses matières est en forte diminution en particulier pour le carton.

L'expérience avec Emmaüs, qui propose de récupérer des objets au lieu de les jeter, un demi-jour par semaine, est appréciée. L'élargissement de leur présence sera peut-être envisagé ainsi que la relance d'autres associations qui avaient été contactées, mais n'avaient initialement pas souhaité être présentes à la déchetterie.

730 – Service des espaces verts

Le budget est maîtrisé et comparable aux comptes 2018. Trois ans après la fusion, le sentiment de ne former qu'une seule équipe est bien ressenti par les employé-e-s. Dans la mesure du possible, pour le matériel à renouveler, le choix se porte sur des engins électriques.

Les investissements concernent le remplacement d'engins de 1990 et 2002.

735 – Centre horticole

La rénovation des serres est terminée. Une relance sera effectuée quant à la visibilité publicitaire du magasin qui a été refait et propose un assortiment intéressant.

740 – Cimetière et centre funéraire

Les coûts sont maîtrisés. Le remplacement du four a pris du retard en raison de la capacité limitée de suivi du projet, très complexe, par les services. Cependant, la nouvelle installation devrait être réalisée dans le courant de l'année prochaine et l'actuel restera comme four de remplacement.

Le massif IV (nord-est) a été désaffecté, les dernières tombes dataient du début des années 60. Les travaux prévus sur quatre ans ont pu, au vu des conditions atmosphériques favorables et de l'engagement du personnel, être faits en un an. L'aménagement de ce secteur est prévu sous la forme d'une prairie fleurie avec des arbres au pied desquels les urnes pourront être enterrées.

Les désherbants chimiques ne sont plus utilisés mais la lutte contre les mauvaises herbes est difficile. Un bureau paysagiste a été mandaté pour trouver des solutions d'aménagement. Son rapport sera à disposition en fin d'année.

Les principaux investissements prévus concernent le remplacement du four et des niches funéraires qui, âgées d'environ 25 ans, sont fortement dégradées.

860 – Sécurité publique

Le service de la sécurité publique constate une stabilisation de son effectif ces derniers mois. Les collaborateurs/trices les plus récent-e-s sont mieux entouré-e-s et divers engagements ont été effectués malgré les difficultés à trouver des personnes qui correspondent au profil souhaité.

Une augmentation des charges de personnel est prévue en raison de la mise en œuvre de la politique de stationnement. Le rapport approuvé par le Conseil général prévoit, dans un premier temps, l'engagement de deux assistant-e-s de sécurité publique et le renforcement du secteur

administratif pour le suivi des macarons. Les postes vacants ces derniers mois ont globalement pu être repourvus et compte tenu de la part importante de collaborateurs/trices récent-e-s, l'état-major met un accent particulier sur l'encadrement des collaborateurs/trices pour soigner l'esprit de corps au sein du service.

Les recettes ont été adaptées en tenant compte de l'introduction de la politique de stationnement, ainsi que de l'évolution des tâches de la Sécurité publique (augmentation du nombre de manifestations nécessitant un service d'ordre, report de tâches de la police neuchâteloise, etc.).

Le remplacement du système Ticketman de saisie des amendes sera achevé au début de l'année 2020 par l'introduction d'une nouvelle solution informatique, coordonnée avec le service cantonal de la justice et diverses communes.

870 – Défense incendie région

Les charges du personnel sont stables.

Le coût d'achat des véhicules à venir ces prochaines années est pris en charge par l'ECAP, qui facture ensuite une annuité de leasing de la durée d'amortissement initialement prévue (8 à 12 ans) sur la part à charge de la Ville, variable en fonction du type de véhicule. Ce fonctionnement induit une baisse des charges.

La formation des sapeurs-pompiers pour la Suisse romande était assurée jusqu'à présent par l'académie latine à Versoix. Le canton de Genève a décidé, unilatéralement, de ne former que ses propres sapeurs. L'école de formation doit donc être transférée. Une collaboration entre les cantons de Vaud et Neuchâtel est en projet. Cette nouvelle organisation, envisagée pour avril/mai 2021, permettrait une diminution des frais de formation chiffrés actuellement à CHF 80'000.-, montant qui ne tient pas compte des coûts du permis pour poids lourds, ni de ceux de logement.

Les investissements prévoient le troisième et dernier volet du remplacement des appareils respiratoires ainsi que la réfection de l'étanchéité du bâtiment.

871 – Service ambulancier

Les charges de personnel sont stables. Pour compléter l'effectif des ambulanciers/cières, pour lequel-le-s le marché du travail est tendu, le Conseil communal a pris plusieurs mesures courant 2019 pour mieux reconnaître les désagréments liés au sous-effectif et au travail de nuit ainsi que pour fidéliser les étudiant-e-s, qui tendent à quitter le SISMN en fin de formation.

La reconnaissance du service par l'association faîtière des services de sauvetage IAS, indispensable à l'exploitation d'un service d'ambulances dans le canton, est acquise jusqu'en 2022. Les mesures demandées ont été mises en place ou planifiées. Sous réserve de réussite aux examens de tous les étudiant-e-s de 2^{ème} et 3^{ème} année, l'effectif d'ambulanciers/cières ES sera au complet en 2022, pour le renouvellement de la reconnaissance.

Les investissements prévus concernent le remplacement de l'ambulance 705, de 2011, la réception de la nouvelle étant prévue en octobre 2020, ainsi que le remplacement de l'équipement personnel des ambulanciers/cières pour améliorer l'ergonomie du cadre de travail.

876 – Service du feu

Ce centre correspond à la part assumée par la Ville au fonctionnement du centre 870.

877 – Service de sauvetage

Ce compte correspond à la part assumée par la Ville au fonctionnement du centre 871.

878 – Service routier / hydrocarbures

Les missions de secours sont effectuées sur l'ensemble du canton sous la responsabilité de l'ECAP et la supervision du commandant du SISMN, qui agit comme commandant des missions de secours. La contribution, acquise en proportion de la population, baisse légèrement pour 2020.

880 - 890 - Protection civile – détachement catastrophe

Le montant de la contribution reste inchangé à CHF 14.- par habitant-e.

L'effectif professionnel est complet, grâce au remplacement du poste en charge de l'instruction. Dans ce cadre, pour la première fois dans le canton, une femme devient officier professionnel de la protection civile.

902 – Services industriels

En raison de la bonne marche des affaires de l'entreprise Viteos, la valeur des 38'955 actions a été à nouveau réévaluée à la hausse. Le dividende est, quant à lui, prévu à 5 %.

911 – Eaux - réseau

Les charges sont maîtrisées et autofinancées. Malgré de gros investissements, le prix de l'eau ne sera vraisemblablement pas augmenté ces prochaines années.

Les investissements prévoient, entre autres, la poursuite des travaux concernant l'adduction d'eau du secteur Jogne, avec l'achèvement du remplacement des conduites ascensionnelles et le début de la phase 3 consacrée à la réalisation d'une chaîne de traitement des eaux aux Moyats, sur le site actuel. Il est aussi prévu l'achat de compteurs intelligents qui permettront une meilleure gestion, tant pour l'exploitant que pour le client.

Le rapporteur de la sous-commission
Patrick Jobin